

Modalité de refus d'une proposition de rachat de contrat.

Par Martal, le 04/01/2024 à 22:25

Bonjour,

J'ai contratcté il y à cinq ans, un investisement financier dans un société qui est en liquidation judiciaire.

Un repreneur me fait une proposition de rachat totalement inacceptable, en me laissant le choix d'accepter en laissant lettre morte, ou de refuser mais uniquement par courrier.

Il me semblait que seulement l'acceptation devait être adressée par voie postale, auriez-vous l'amabilité s'il vous plaît, de me dire si cela est bien légal ou non?

Avec toute ma considération,

A. Aubriat